

L'ENERGIE SOLAIRE

Qu'est-ce que c'est ?

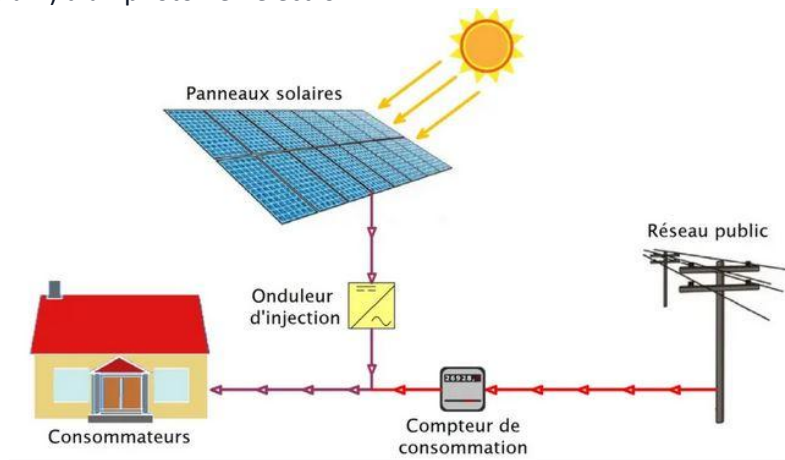
L'énergie solaire est une énergie renouvelable inépuisable qui ne consomme pas de ressources fossiles et n'émet pas de GES (Gaz à Effet de Serre).

On distingue trois grandes catégories de panneaux, utilisant tous l'énergie solaire.

- le **panneau photovoltaïque**. Il produit de l'électricité autoconsommable ou destinée à la revente.
- le **panneau solaire thermique** (ou chauffe-eau solaire). Il produit de l'eau chaude sanitaire (ex : douche, lave-linge, lave-vaisselle.)
- le **panneau aérovoltaique** permet, quant à lui de produire à la fois de l'électricité et de la chaleur (air chaud ou eau chaude).

Les panneaux photovoltaïques sont principalement fabriqués à partir de silicium, de verre, de plastique, d'aluminium, de cuivre et d'argent.

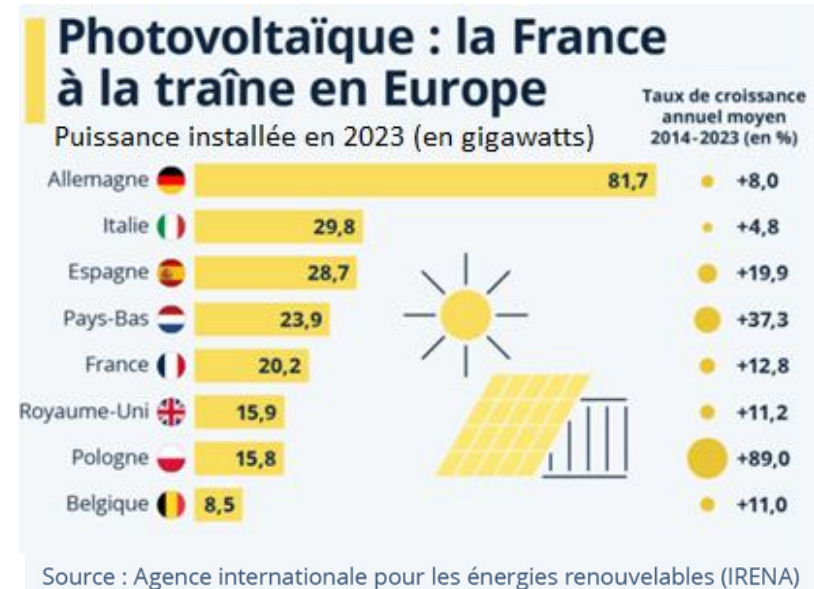
L'énergie solaire est récupérée et transformée directement en électricité à partir de la lumière du soleil par des panneaux photovoltaïques. Elle résulte de la conversion directe dans un semi-conducteur (par ex le silicium) d'un photon en électron.



Production d'énergie solaire

Le photovoltaïque est en plein essor ces dernières années. En 10 ans (2015 à 2025) la production française d'électricité d'origine solaire a été multipliée par 4.

En 2025, en France, elle représentait 5,3% de la production totale d'électricité, mais nous restons bien en dessous de la moyenne européenne qui est de 13,2 %



Une installation de panneaux solaires de 3 kWc (15m²) produit environ **3300 kWh par an**. Ce qui correspond à **80%** de la consommation électrique (hors chauffage) d'un foyer.

Les installations de petite taille (3 kWc et moins) représentent 56 % de l'ensemble des installations, mais ne totalisent que 6 % de la puissance installée. À l'inverse, les 0,3 % des installations les plus puissantes (500 kWc et plus) concentrent à elles seules près de la moitié de la puissance du parc (47 %).

Nos propositions

Il faut que l'énergie solaire et les autres énergies renouvelables réduisent notre dépendance au nucléaire et aux énergies fossiles.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, les parkings (notamment publics), et les surfaces déjà artificialisées (délaissés de route, anciennes carrières...) doit devenir une priorité absolue et elle est préférable à leur installation sur des terres agricoles, naturelles, forestières ou aquatiques.

L'installation de panneaux par des particuliers permet au foyer de produire sa propre énergie et d'économiser jusqu'à 80 % de la facture d'électricité.

La diversité des installations photovoltaïques (individuelle ou industrielle) permet réellement d'augmenter la production d'énergie solaire.

Il faut absolument donner la priorité à la réduction de notre consommation d'énergie et que le développement des énergies renouvelables se fasse en préservant la biodiversité.

COMITE CAUSSE COMTAL

Association agréée de protection de l'environnement

Mail : comite-causse-comtal@laposte.net

Tant qu'il y aura des genévriers...



L'énergie solaire